

Procès-verbal du Conseil d'Ecole du 26 février 2016

Lieu : Ecole de Ferrières Haut Clocher

Présidente de séance : Madame Coto

Secrétaires de séance : Mesdames Rutkowski et Pellerin

Début de séance : 18 h 30

Personnes présentes :

Mmes FERON, COTO	Enseignantes
LE LARGE, BOUDARD, PELLERIN, , MOREL, NEEL RUTKOWSKI, RAVARD,	
M JEGADO	Enseignant
Mmes LEMOINE, BONNEL, PIVAIN, RODIER, HUGONNIER	Parents d'élèves élus
JUMEL, GAUTIER, M CHAILLOU,	
M BEAUTIER	Maire de Ferrières-Haut-Clocher et Président du SIVOS
M JACOB	Maire d'Ormes et Vice Président du SIVOS
M SAPOWICZ	Maire de Portes et Vice Président du SIVOS
M DESCENDRE	Adjoint à la mairie de Portes
M LEROUX	Délégué du SIVOS pour Ormes
Mme JEHENNE	Déléguée du SIVOS pour Ferrières-Haut-Clocher
Mme AMIRAULT	Déléguée du SIVOS pour Portes

Personnes absentes et excusées :

M HENON	Inspecteur de l'Education Nationale
M LEBIEZ	Délégué du SIVOS pour Ferrières-Haut-Clocher
M TERRYN	Délégué du SIVOS pour Ormes
Mme MABIRE	Enseignante

.....
Rappel de l'ordre du jour :

- Présentation du nouveau projet d'école
- Mesures de sécurité suite au plan vigipirate
- Effectifs rentrée 2016
- Carnaval
- Kermesse

Questions des parents d'élèves élus :

- Fermeture du portail de l'école de Ferrières Haut Clocher
- Pression de l'eau dans les toilettes de Ferrières Haut Clocher
- Clôture à Ormes
- Situation de harcèlement à Ormes
- Mise en ligne du 1^{er} compte rendu du CE de Portes
- Fermeture d'une classe sur le RPI
- Gymnase de Ferrières Haut Clocher

Pour la relecture du procès verbal

Madame Jumel et Madame Lemoine se portent volontaires.

- Présentation du nouveau projet d'école

Le projet d'école couvrira la période 2015/2018. Les thèmes des fiches actions retenues sont :

- 1) Renforcer la maîtrise des contenus didactiques et des approches pédagogiques pour garantir la réussite des élèves.
- 2) Les parcours de l'élève : harmonisation sur le RPI des méthodes d'évaluation et élaboration d'un livret de cycle.
- 3) Améliorer la qualité de la relation aux partenaires.

Le projet d'école a été validé par M l'inspecteur de l'Education nationale le 05/02/2016.

- Mesures de sécurité prises dans les écoles suite à la déclaration de l'état d'urgence.

Conformément aux exigences de notre administration des mesures de sécurité supplémentaires ont été prises dans chacune des écoles :

Ormes : L'accueil des élèves se fait à l'intérieur des classes matin et après-midi. Les conditions locales et matérielles ne permettent pas la fermeture du portail malgré les directives, Mme Morel ne pouvant quitter sa classe.

Portes : Les enfants ont d'abord été accueillis en classe. Mais très vite, Mme Le Large s'est aperçue qu'elle n'avait plus aucune visibilité sur les personnes entrant dans l'école. En conséquence et en accord avec M Hénon, l'accueil se fait de nouveau dehors. La localisation des poubelles ne posant pas de problème, celles-ci ont été laissées en place.

Ferrières Haut Clocher : Suite à un conseil des maîtres en présence de M Beautier, des mesures pour renforcer la sécurité ont été prises. Les poubelles ont été démontées, des barrières ont été installées aux abords de l'école pour prévenir de l'approche d'un véhicule suspect, l'accueil des élèves se fait à l'intérieur des classes matin et après-midi. Enfin, des visiophones ont été installés dans toutes les classes pour permettre l'ouverture à distance des portails équipés dorénavant de caméra et d'un système de blocage. Ces portails auraient dû être fermés à clé à la rentrée des vacances de février. Or le système a été endommagé dès le lundi. Les parents, les élus et les enseignants déplorent ce manque de civisme (M Jacob, maire d'Ormes, déplore également des dégradations dans le car).

M Beautier, engagera les réparations nécessaires mais souligne l'investissement important déjà réalisé. La présence d'un adulte au portail pour filtrer les entrées n'est pas réalisable faute de personnel.

- Effectifs rentrée 2016.

Le RPI accuse une baisse sensible de ses effectifs.

A la rentrée 2015, il manquait 13 élèves sur le RPI. En juin 2016, 36 CM2 partent en 6^{ème} et seulement 21 PS arrivent en septembre. Il manquera alors 28 élèves soit une classe.

Le SIVOS a reçu un courrier l'informant d'une probable fermeture de classe. Après réunion, le SIVOS a choisi de se conformer à la recommandation du DASEN qui préconise une fermeture à Ormes. Cela étant justifié par la domiciliation des familles des CE 1 qui glisseront sur l'école de Ferrières à la rentrée (2 à Portes, 7 à Ormes et 19 à Ferrières). Il est inutile et coûteux de transporter des enfants de Ferrières à Ormes.

La fermeture n'est pas envisageable sur Portes où il n'y a que 2 classes.

Au regard des prévisions d'effectifs (à la baisse) pour les années à venir, les parents d'élèves confirment que la situation n'est pas défendable.

- Carnaval 2016

Compte tenu de la prolongation de l'état d'urgence, nous sommes contraints d'annuler le carnaval. Les conditions d'organisation de manifestations par l'Education Nationale sont drastiques et demandent un dossier sécurité très lourd à monter.

- Kermesse 2016

La Kermesse est prévue le 25 juin. Ayant lieu dans des locaux scolaires, nous invitons l'association des « Ptitis loups », organisatrice, à se rapprocher rapidement de M Sapowicz, maire de Portes, pour obtenir les autorisations liées aux mesures de sécurité en vigueur. M Sapowicz annonce au conseil d'école qu'il en prendra la responsabilité.

Questions des parents d'élèves.

- Fermeture du portail de l'école de Ferrières : cf ordre du jour

- Pression de l'eau dans les toilettes des PS : un automate gère l'alimentation en eau. La coupure nocturne peut expliquer cette pression le matin.

- Clôture à Ormes : Mme Morel et M Jacob ont fait le tour de l'école dès qu'ils ont eu connaissance d'un possible trou dans le grillage et n'ont rien constaté. Il est regrettable d'attendre le conseil d'école pour soulever un problème lié à la sécurité des enfants.

- Situation de harcèlement à l'école d'Ormes

Les parents pensent qu'il y a un manque de communication sur une situation très difficile et anxiogène pour toutes les familles.

Ils regrettent de ne pas avoir été informés de la venue du GAPASE.

Mme Morel prend la parole :

« Ces faits ont causé une grande souffrance à un enfant et à deux familles. En raison de la confidentialité du dossier, on ne peut dévoiler en conseil d'école les différentes procédures mises en place. On peut seulement dire que des dossiers avec des demandes d'aides extérieures ont été montés, le cheminement est long. En tant qu'enseignants, nous n'avons pas d'autres pouvoirs. Aujourd'hui, l'enfant victime de harcèlement va mieux, les choses évoluent dans le bon sens. »

Mme Morel remercie M Hénon de son soutien et son étroite collaboration sur ce sujet et invite la famille à prendre contact avec elle.

Mme Morel précise qu'en aucun cas, il y a obligation d'information des familles sur les interventions qui ont lieu sur le temps scolaire (comme le GAPASE)

- Mise en ligne du 1^{er} procès- verbal

Il avait été convenu qu'une durée d'une quinzaine de jours était raisonnable pour la mise en ligne du procès-verbal. Mme Le Large présente ses excuses, l'oubli est réparé.

- Fermeture d'une classe sur le RPI : cf ordre du jour
- La salle d'évolution sportive de Ferrières Haut Clocher

Les travaux seront vraisemblablement finis à la fin de l'année. Les enfants des écoles et du centre de loisirs seront prioritaires.

La séance est levée à 19h45.

Madame Coto
Présidente de séance

Mesdames Pellerin et Rutkowski
Secrétaires de séance